



Compte Rendu, Conseil d'Administration

10 juillet 2020

40 PONTONX sur Adour-

△△△

Nous avons été reçus chaleureusement au siège de **la Confrérie de l'Asperge de Pontonx sur Adour**, par le Grand Maître et une partie des membres de la confrérie, qui nous souhaitent la bienvenue .

Présents : Bruno CARNEZ, Confrérie de l'asperge de Pontonx sur Adour, Manolo Alcayaga Goikoetxea Confrérie des Amateurs de Sagarno de la Bidassoa , Evelyne Bouret Confrérie du Vin de Domme ; Pascal Delanne Confrérie du Fino la Montillana du Boucau ; Joel Duporge , Confrérie de la Lamproie de Sainte-Terre ; Denis Fleurt Confrérie de la Noisettine du Médoc ; Michelle Marquine, Gaxux Susbielles Confrérie du Axoa de Veau et du Piment d'Espelette; Dorothee et Jeau-Claude Maulin Confrérie des Goûteurs de Tricandilles ; Yvon Jousson, Confrérie de Saint Romain en Bordelais et Pays Libournais ; Jacqueline Rabic Confrérie de la Lamproie de Sainte-Terre ; André Hargous Confrérie du Jambon de Bayonne, Francis Vives Confrérie des Goûteurs de Tricandilles ; Marie Pendanx Confrérie des Jabotiers ; Jean Paul Verdier, Confrérie du Millassou

Excusée : Fabienne Gourgues, Confrérie de la Pomme d'amour.

Auditeurs : Claude Lassalle, Confrérie de l'asperge de Pontonx sur Adour, Michel Pétraud,, Confrérie de Saint Romain en Bordelais et Pays Libournais ; Gisèle Darmantrail, secrétaire de la Confrérie du Jambon de Bayonne,

△△△

La réunion débute à 10h précises.

La feuille de présence est signée par les participants (voir en annexe)

Le Président Bruno CARNEZ remercie les personnes présentes pour leur participation à cette réunion, il rappelle qu'en raison des circonstances sanitaires aucune réunion n'a pu avoir lieu depuis l'assemblée générale du 22 février 2020 au Boucau, date à laquelle il a été élu président.

Malgré le confinement avec plusieurs membres du CA la continuité du dossier UNESCO a été assurée. Des informations ont été adressées à l'ensemble des membres du CA par mail, sms ou téléphone.

△△△

ORDRE DU JOUR

1- Clarification des tâches du CA et du bureau

L'ambassade est une association régie par la loi 1901, les membres du CA et du bureau sont des bénévoles.

Le président nous précise qu'il a une vision simpliste mais efficace de l'organisation. Le Président (avec les vice-présidents), sur chaque dossier consulte, écoute, décide et fait valider sa décision.

Le secrétaire effectue les tâches administratives, rédige les comptes rendus de réunion, conserve les dossiers d'archives de l'ambassade, sous la responsabilité du Président.

Le trésorier gère les finances, tient en ordre les comptes, ainsi que le budget prévisionnel.

Actuellement le dossier UNESCO est la principale priorité. Mais si vous connaissez des dossiers dont nous n'avons pas parlé, ne pas hésiter à le préciser

L'adhésion à IGNA (Institut du Goût de N.A) est une adhésion croisée, celle-ci a été signée depuis plusieurs années les deux associations étant complémentaires dans leurs objectifs.

Il manque toujours des VP en charge des départements 24, 16, 17, 79 et 86
Le rôle des VP : ils doivent informer les confréries des travaux de l'ambassade, du développement des projets mais aussi retransmettre à l'ambassade les manifestations élaborées dans le département. Ils doivent apporter une aide précieuse à toutes les confréries de leur secteur et avoir un rôle de terrain et nous informer des difficultés et des souhaits de présence du Président ou d'un autre membre du CA

A ce sujet, le Président nous informe qu'il souhaite intégrer Jean Pierre IZARD au sein de la commission UNESCO et de l'inviter au CA compte tenu du travail qu'il accomplit en Midi Pyrénées et Occitanie. La proposition est adoptée.

2- AGE et modifications des statuts (inclure la mission UNESCO, création d'un poste de Vice- Président)

L'AGE aura lieu , le même jour que l'AG de 2021. l'ordre du jour sera le même que celui du Boucau.

Il y a lieu d'inclure dans les statuts la mission UNESCO par l'ambassade (l'ambassade étant seule à l'initiative du dossier pour cette reconnaissance).

Création d'un poste de Vice- Président.

Réflexion de plusieurs participants quant au redémarrage des confréries après la pandémie.

J.Claude Maulin détient une information du CD 33, 35% des personnes membres de confréries ne continueront pas. Lors de la reprise réfléchir aux chapitres se déroulant sur les mois de juillet et août, problème de chaleur (sous les barnums), il n'y a aucun plaisir à boire de l'eau toute une journée et ne pouvoir apprécier la gastronomie et participer activement à la fête.

Mme Rabic, sur le dossier UNESCO pose la question, sur ce qui a été demandé, les lettres types de soutien ; ainsi que lors de l'envoi de mails, de personnaliser l'expéditeur, nom, confrérie.

Sa proposition est adoptée sur l'identification et sur le reste Yvon Jousson va lui répondre.

B.Carnez précise les différents soutiens déjà reçus, un courrier type a été envoyé, (lecture d'une partie des soutiens reçus, visible sur le site).

F.Vives propose la création d'une lettre mensuelle afin de recréer un lien avec les adhérents. E.Bouret propose un envoi trimestriel.

J.B.Casenave déjà rédacteur de la lettre de l'IGNA précise que tout le monde doit pouvoir et vouloir écrire dans cette lettre, c'est un travail important, il y a lieu de constituer une équipe, chercher un rédacteur, qui pourrait travailler sur ce courrier.

Manolo précise son accord sur ce mode de communication qui doit être régulier et redonner du lien aux membres de l'ambassade.

B.Carnez détient un document complet sur l'historique des confréries pouvant être intégré dans cette lettre, demande à chaque envoi un encart UNESCO.

Dossier à mettre en œuvre et à tester.

3- Dossier Le Quintrec

J.L Le Quintrec, président de l'ambassade de Bretagne désire la création d'un groupement national des ambassades pour le dossier UNESCO, le président B.Carnez a répondu que le projet de création d'un groupement des

ambassades pour le dossier UNESCO (sujet évoqué en 2019, avec la commission UNESCO) n'était ni faisable, ni négociable, en aucun cas une structure viendrait s'ajouter à l'existant, l'ambassade des confréries de N.A étant la seule à l'initiative de ce dossier. Pour le reste de sa proposition, nous étudierons le projet après l'obtention du label. Comme sur la COFRACO, le Président n'a pas d'inconvénient pour le rencontrer et charge Yvon Jousson de s'en occuper.

4- Dossier COFRACO

Le président n'a pas accepté l'affirmation du secrétaire général de la COFRACO « les confréries ont déjà été reconnues par l'Unesco », ceci est un mensonge, seule les Etats Membres de l'UNESCO réunit en une commission composée de 30 personnes détermine si le label est attribué ou non au vu du dossier présenté.

Courrier réponse visible sur le site de l'ambassade.

5- Dossier FECOGA

La parole est donnée à Manolo, cette fédération regroupe les confréries du nord de l'Espagne et du sud de la France.

Une réunion a eu lieu avec en décembre avec B.Carnez afin de présenter le projet UNESCO, prochaine réunion 11 juillet, cette instance pourrait être un relais pour la constitution et le soutien de notre dossier.

F.Vives comment travailler avec eux sur ce dossier ?

6 – Point finances, demande de subventions.

D.orothee Maulin trésorière donne lecture de l'état des finances à ce jour.

Elle précise le nombre des adhérents à jour de leur cotisation (voir annexe)

Un rappel de cotisation sera fait en septembre.

SITUATION FINANCIERE AU 05/07/2020

ENCOURS EN BANQUE AU 09/07/2020		
SOLDE EN BANQUE AU 09/07/2020		2,364,98
COMPTE SUR LIVRET		4,405,22
PART SOCIALE		15.00

TOTAL		6,785,20
A DEDUIRE LES DONS FAIT LORS DES OBSEQUES		
D'ALAIN	421,00	
SOIT UN SOLDE REEL		6,364,20

Demande de subvention 2021, le président demande s'il serait possible de déposer un dossier au titre du patrimoine,

J.B.Casenave précise qu'à l'instant l'axe des aides du Conseil régional est orienté sur le sauvetage de l'économie (perte du tourisme 2 à 3 milliards pour été 2020).

Le président demande s'il serait possible d'avoir un RV avec le président du CR en octobre , novembre. A cette occasion serait- il possible de faire un CA au conseil régional entre le 15 octobre et le 15 novembre. J.B Casenave prend acte.

7 – Bilan d'étape dossier UNESCO présentation Y.Jousson.

Y.Jousson présente la fiche d'identification pour le soutien du dossier de présentation.

EXP. Yvon Jousson - Confrérie de Saint-Romain en Bordelais et Pays Libournais - Vice-Président de l'Ambassade des Confréries Nouvelle Aquitaine - Dossier Inscription au Patrimoine Mondial, Culturel et Immatériel de l'Unesco

Grandes Maitresses, Grand Maitres, Présidents, Conservateurs et Confrères, Chers Amis bonjour. Au nom du Président de notre Ambassade des Confréries Nouvelle Aquitaine, Bruno Carneze et au nom de tous ces membres, nous venons vous dire combien nous avons été avec vous dans cette période dramatique du Coronavirus. Nous espérons que vous n'avez pas été touchés par le "Coronavirus". Le moment va vite revenir ou nous pourrions de nouveau nous rencontrer très nombreux dans tous nos Chapitres.

Bonjour, nous venons vous parler de nouveau du dossier UNESCO - Lancé l'année passée, dans une rencontre fortuite, lors d'un Chapitre, dans le département des Landes, une idée occupée la discussion Pourquoi ne pas envisager de faire inscrire les Confréries Françaises et Européennes à l'Unesco ? Sachant qu'à ce jour et nous l'avons vérifié, aucune Confrérie ne peut prétendre à être inscrite à l'Unesco ! Alors c'est décidé, l'Ambassade des Confréries Nouvelle Aquitaine, lance auprès de toutes les Confréries, le même message :

LA RECONNAISSANCE DES CONFRERIES AU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET IMMATERIEL DE L'UNESCO

Chaque Confrérie remplira, si elle le souhaite, sa fiche d'identification (voir en pièce jointe)
 Votre inscription au dossier Unesco, est absolument gratuite et sans autre engagement que le respect de cette Institution et de ses principes
 Impossible à chaque Confrérie de déposer elle-même sa fiche d'identification à l'UNESCO

Le Président de notre Ambassade, Bruno Carneze, ayant occupé de hautes fonctions au sein de cette noble Institution qu'est l'UNESCO
 Il est apparu comme une évidence que notre Ambassade devait prendre la responsabilité de ce dossier et donc, nous en serons porteur auprès de l'UNESCO,
 Et nous déposerons ce dossier, directement au siège de l'UNESCO à Paris, accompagnés nous l'espérons de très nombreuses Confréries
 Pour la France, la Belgique, l'Espagne, l'Italie et le Portugal (dans un premier temps !)

Chaque Confrérie pourra faire mention, officiellement de sa reconnaissance par l'UNESCO et utiliser son logo

Nous souhaitons une étroite participation des Groupements et Ambassades de Confréries pour aider à la diffusion de ces informations, tellement importantes pour l'image même des Confréries
 Chaque Ambassade et Groupement, peut nous faire parvenir une lettre de soutien et en solliciter auprès de leurs connaissances : Elus, Personnalités, Journalistes, Sociétés, Vignobles & Châteaux, Chefs Cuisiniers...

Par ailleurs, le livre d'Or des Confréries reconnues par l'Unesco, viendra compléter fort utilement l'image des Confréries par le public

Dossiers à envoyer de préférence à l'une de ces adresses
 Bruno Carneze - Président - 06 86 00 46 69 - 205 Chemin des Tourbières - 40465 Pontoux sur Adour - bruno.carneze@wanadoo.fr
 Yvon Jousson - Vice-Président - 06 07 23 29 48 - 35 Chemin de Mouluire - 33240 Saint-Romain la Virvée - confrerie.st.roman@gmail.com

N'oubliez pas l'effet démultiplicateur de notre action commune pour réussir ensemble !

N'hésitez pas à nous contacter nous sommes toujours à votre écoute

Ci- après les commentaires et les résultats du dossier UNESCO. (écrit, lu par Y.Jousson)

Nul doute, le Coronavirus et le Confinement, ont ralenti les décisions, car pour une fiche d'identification, les interlocuteurs disent clairement qu'ils doivent attendre une réunion. Un peu difficile à croire mais bon... Au moins 50/60 confréries sont déjà en attente j'ai envoyé un peu plus de 2.000 courriels pour seulement la France. 300 sont revenus, il faut du temps pour vérifier chaque adresse. Ce premier envoi était un peu difficile à lire, car j'ai créé directement sur la page d'envoi du courriel, un texte en couleurs, pour accrocher directement. J'ai recomposé un texte

plus lisible et plus complet, ce nouveau message part dans la semaine. Je ne rêve pas, il va falloir un peu de temps pour réunir de nombreux soutiens et un maximum de fiches d'identification.

A ce jour, 68 fiches sont en notre possession, pour chaque fiche, afin de réunir un dossier disons... propre, il faut pratiquement revoir la mise en page et parfois loger ce qui arrive en deux, trois, quatre page.. sur une seule page.. en fait il faut tout retaper et recadrer. Le dossier final sera ainsi propre et parfaitement lisible. Un double restera à l'Ambassade.

Le message lisible directement sur chaque courriel ainsi que les documents d'accompagnements, sont traduits en Espagnol, Italien, Portugais. Un premier envoi est parti pour la Belgique. Un groupement national concernant la Wallonie, maîtrise tout. Je connais le Président, sympathique, nous nous sommes rencontrés déjà. Mais, son secrétaire ne supporte pas de n'avoir pas eu l'idée avant nous.. De plus, alors qu'il est venu à plusieurs de nos chapitres il est d'une jalousie féroce. Nous avons depuis échangé et j'ai dit au Président que nous allions lancer un nouvel envoi ou je préciserai que nous avons prévenu son Groupement...

Pour l'Italie, le dossier est entre les mains du Président de la Fédération des Confréries Italienne, je dois reprendre contact, même chose pour l'Espagne et le Portugal.

J'ai eu un long entretien avec le Président de la Fédération des Confréries bachiques (F.I.C.B) à Paris, nous devons le rencontrer avec notre Président et du même coup, le président des confréries d'Ile de France.

Nous devons également rencontrer le Président Jean-Claude Estirach, du Languedoc Roussillon (68 Confréries) ainsi que la Président de l'Ambassade Midi Pyrénées, même si la secrétaire de l'Ambassade a fait un très travail déjà, de nombreuses fiches sont arrivées de ce côté.

Pour les soutiens, nous venons d'en recevoir deux nouveaux et nous allons en avoir un certain nombre mais... le confinement a tout bloqué surtout du côté des Maires des communes importantes, vu les formations des conseils municipaux qui se sont faites pour beaucoup, seulement fin juin. AUTRES SUJETS : pour 2021 : maintenons-nous toujours le déplacement à Rungis ? (mai ou ??) et le déplacement en Sicile ?

Enfin, il avait été envisagé un rassemblement annuel et projeté sur Arcachon ou nous aurions eu tout un complexe offert... nous devrions reprendre contact avec les journalistes et gens de la radio... ils avaient je pense, trouvé certains moyens financiers... Voilà ce que je peux vous dire maintenant

8 – Site de l’Ambassade et Facebook présentation F.VIVES

Francis Vives en charge du dossier, mise à jour du Site internet de l’ambassade et du compte Facebook, porte à notre connaissance le travail effectué donne lecture de la préparation et présentation au CA (document ci après F.Vives)

Préparation du ca ambassade des confréries de nouvelle aquitaines Site Ambassade des Confréries de nouvelle-Aquitaine

Actuellement ce site n’est alimenté que par des comptes rendus et certaines fonctions administratives qui ont été traitées par mail et téléphone par les responsables du bureau, le Seul moyen qui nous restait Pour rester en contact pendant cette période de confinement.

Actuellement ce site est compose de la façon suivante

11 modules que vous pouvez consulter grâce au tableau mise en place par mes soins.

*(a) Le module **Unesco** ou vous pourrez consulter tout le travail qui a été fait par les membres du bureau pour faire avancer ce projet.*

*(b) Le module page **d’accueil Chartre et règlement intérieur et membres du conseil d’administration** (une remise à jour sera nécessaire vue le décès d’Alain degorceix)*

*(c) Le module **Documents et Procédures Ambassade** (compte rendu de diverses réunions (AG et autres) -->doit être mis à jour après conseil du bureau et du Ca il est consultable et visible par toute personne qui viendra consulter le site.*

*(d) Le module **Implantations des Confréries de nouvelle- aquitaine** une mise à jour sera nécessaire après avis du CA*

*(e) Le module liste **des adhérents de l’ambassade confréries de nouvelle aquitaine** une mise à jour a été fait dernièrement (actuellement 50).*

*(f) Le module **Calendrier des Chapitres 2020** il n’est plus fiable cause covid 19) il sera à programmer pour 2021*

*(g) Le module **Nos Objectifs Nos Actions** il restera à déterminer avec le bureau et le CA la publication de nos objectifs, mais aussi l’avancement de nos projets et souligner les aides les soutiens apportés i aux confréries demandeuses d’informations en particulier sur leur besoins respectifs.*

*(h) Le module **Page Contact Ambassade** un formulaire a été établi pour prendre contact a n’importe quel moment avec le bureau de l’ambassade il vous suffira simplement de le remplir et le message sera transmis aux personnes concernés par votre demande qui ne manquerons pas de répondre à vos questions*

*(i) Le module **Confidentiel** est réservé exclusivement aux membres du bureau et du ca (rapport de réunion et prise de décision (ce module est protégé par un mot de passe que j’ai transmis au bureau et qui je pense le ventilerà aux personnes concernées.*

(j) Le module **Courrier Confrérie Annulation des Chapitres cause covid 19** a été créée ce exceptionnellement pour cause covid 2019 et disparaîtra à la fin de l'année 2020.

Facebook de l'ambassade

Actuellement je me suis rendu sur la page de l'ambassade qui a été créé aussi par mr philippe dupouy il s'avère qu'il existe une autre page (un lien sur Google) qui pouvait effectivement semer la confusion au niveau de la consultation.

(1) Ambassade des Confréries d'Aquitaine qui est normalement pour nous obsolète mais qui est toujours affiché j'en ai déjà parlé au président Mr Carnez il faudrait que l'ancienne administrative qui gérait ce site le supprime, la contacter → possible ou pas ?

(2) Ambassade Confrérie nouvelle Aquitaine est notre vrai page face book avec comme créateur et administrateur Mr Philippe dupouy et actuellement comme remplaçant → moi-même.

Question diverses

Pour une bonne gestion du site et de la page face book vous avez plusieurs propositions Qui demandent de votre part de faire remonter le maximum d'informations non seulement sur les besoins de nos confrères et consoeurs dans leur vie confrériques mais aussi sur les manifestations que vous prévoyez et aussi celle qui ont été réalisées (photos compte rendu) les entretiens que vous avez qu'ils soient territoriaux ou privés qui puissent apporter des éléments qu'on puissent au bureau et au Ca de l'ambassade y travailler dessus pour la réalisation encore une fois de plus de vos besoins car cela est une partie essentielle de notre ambassade

Cette procédure vous avez plusieurs moyens de nous contacter

(a) Directement à notre adresse du bureau [academie.confreries.aquitaine@gmail](mailto:academie.confreries.aquitaine@gmail.com)

(b) sur le site → [ambassade des confréries de la nouvelle aquitaine jimdo](http://ambassade-des-confreries-de-la-nouvelle-aquitaine.jimdo.com)

Sur la **PAGE CONTACT AMBASSADE** vous avez un formulaire que vous remplissez et vous cliquez sur **envoyer**

(c) Sur la page Facebook de l'ambassade qui sera lu avec une réponse sur le contact demandé.

(d) Entretenir un contact mensuel avec nos confréries adhérentes sous forme de courrier ou de mails.

Ps : Je tiens à signaler pour le projet Unesco tout le travail qui a été fait malgré ces problèmes de confinement par des membres du bureau afin de faire aboutir ce magnifique projet qui j'en suis sûr apportera une valeur ajoutée aux confréries mais aussi au patrimoine français

Merci de m'avoir écouté

Mr francis vives

Le Président remercie Yvon et Francis pour la présentation détaillée faite de leur action et souhaite que chaque membre du CA s'implique sur les deux dossiers.

9 Reprises de chapitres

A ce jour, beaucoup plus d'annulations , que de programmation de chapîtres, Manolo informe que le chapitre de sa confrérie est programmé le 18 octobre mais à ce jour pas de décision définitive.(a suivre)

10 Questions diverses

Madame Rabic, grand maître de la lamproie de Ste Terre, met en avant la lutte contre les prédateurs de la rivière et qui met en péril les différentes espèces plus particulièrement la lamproie.

A la suite de ce point important qui touche également l'Alose, le Président remercie madame Rabic pour le dossier qu'elle nous a fait parvenir et l'assistance pour ces débats fructueux.

La séance est levée à 12h30.

Le grand maître de la confrérie de l'asperge invite les participants à déguster quelques friandises et boissons préparées par les dames de la confrérie.

Le traditionnel repas viendra clôturer notre CA.



La Secrétaire
Evelyne BOURET

Le Président
Bruno CARNEZ